

### Étaient présents :

- Acoatleven Aude, responsable d'activité MORBIHAN, service prévention-promotion de la santé, mutualité
- Bourhis Cathy, Pôle régional de compétences en éducation thérapeutique
- David Soazig, ergothérapeute Pôle de Plouay
- Delaunay Françoise, directrice Cap Autonomie Santé
- Denoual Hélène, Plateforme ETP Lorient-Quimperlé
- Garnier Jenny - pédicure podologue- pont Scorff
- Hareux Véronique, ergothérapeute, Quimperlé
- Jouandet Alain – membre du comité régional-France assos santé Bretagne
- Lebreton Mathilde, coordinatrice plateforme ETP Lorient-Quimperlé
- Le Moing Ronan, cadre supérieur EPSM Charcot
- Lerouvreur Claire, chargée de mission ETP, ARS Bretagne
- Leroux-Madec Gaëlle, infirmière libérale- Coordinatrice Pôle de Plouay
- Lestrohan Gwénola, diététicienne libérale Lorient et Lanester
- Le Vigouroux Céline, éducatrice spécialisée/sophrologue-la boîte à P'tits pas-Kervignac
- Le Priol Charlotte, Directrice Centre de Médecine du Sport / Maison Sport Santé
- Malardé Gwénaëlle, UTET GHBS
- Meilhat Carole, diététicienne libérale- Coordinatrice Pôle de santé de Kervignac
- Parenteau Audrey, Ide libérale, Ploemeur
- Raibaut Isabelle, diététicienne libérale Locmiquélic
- Simonin Thierry, patient ressource
- Tanguy Anaïs, chargée de projet coordinatrice programmes ETP Cap Autonomie Santé

### Excusés :

- Berthier Alain : Médecin Languidic, vice-président comité de gestion CAPAS
- Delaunay Jérôme, éducateur sportif APA
- Hélaré Stéphanie : Coordinatrice ETP- Pôle de santé Kervignac
- Le Ridant Maud : Chargée de mission France Assos Santé Bretagne
- Jeffredo Tiphaine : Diététicienne libérale
- Riou Anne Sophie : Pôle régionale ressources en ETP

### Le comité s'est déroulé en deux temps :

- Un temps de présentation :
  - des actualités du territoire
  - un résumé du travail des étudiantes de l'EHESP
  - une présentation concrète de Monsieur Jouannet Alain "Que choisir", représentant départemental de France assos santé Bretagne ; et de Mme LE PRIOL Charlotte, directrice centre de médecine du sport et maison sport santé.
- Un temps d'ateliers sur les pistes concrètes du territoire en matière de communication

### **Thème du comité consultatif territorial : La communication en ETP**

---

C'est un besoin fort du territoire qui a été identifié lors d'un précédent comité.

Nous allons voir lors de cet après-midi comment on communique, comment on diffuse, comment être compréhensible et comment les personnes peuvent se saisir de l'information.

Cela soulève la dimension de "**littératie en santé**", un levier pour plus d'équité en santé.

Le groupe d'expert canadien définit la littératie en santé comme : « la capacité de trouver, de comprendre, d'évaluer et communiquer l'information de manière à promouvoir, à maintenir et à améliorer sa santé dans divers lieux au cours de la vie »

Avoir un bon niveau de littératie en santé signifie être capable de trouver et de comprendre l'information nécessaire pour gérer sa santé quotidiennement et prendre des décisions éclairées.

Elle est essentielle à la gestion de notre propre santé.

## Partie 1

---

### 1. Focus actualités

En novembre 2019, a eu lieu un **séminaire de recherche en soins primaires** organisé par Aurélie VEISLINGER, Coordinatrice de recherche en soins primaires et Anne-Briac BILI de l'Agence Régionale de Santé Bretagne. L'objectif principal était d'échanger autour des enjeux soulevés par la recherche en soins primaires mais aussi de présenter certaines initiatives régionales structurantes permettant de mutualiser la réflexion et les actions à conduire sur les territoires.

Cette démarche a permis à la DGOS de connaître la vision territoriale de la Bretagne pour développer la recherche en soins primaires et l'adapter aux enjeux de la Stratégie de Transformation du Système de Santé.

Vous trouverez ci-dessous les diaporamas de la matinée :

Vous trouverez le contenu de la journée ci-dessous : <https://www.bretagne.ars.sante.fr/retour-sur-le-seminaire-regional-recherche-en-soins-primaires>

#### 1-1 La crise sanitaire et le développement des Webinaires :

De nombreuses rencontres et temps d'échanges ont été adaptés en webinaires de manière à maintenir les temps de rencontres entre les acteurs tout en s'adaptant aux mesures sanitaires du moment. Une fois passée, ils sont disponibles en ligne :

- **L'éducation Thérapeutique dans les TSA** (14 septembre 2020 au 16 septembre 2020) : 3 webinaires ont eu lieu autour des programmes ETP et des troubles du spectre autistique. Ils sont disponibles en cliquant sur le lien : <https://gncra.fr/evenement/save-the-date-webinaire-sur-education-therapeutique-etp-dans-le-tsa/>
- **Un référentiel** pour mettre en œuvre un programme d'éducation thérapeutique pour les personnes avec trouble du spectre de l'autisme et leur famille a été réalisé.



En France, l'éducation thérapeutique du patient (ETP) s'est développée dans le champ des maladies chroniques, autour de l'enjeu d'aider les personnes à acquérir ou maintenir les compétences dont elles ont besoin pour mieux gérer leur vie. L'éducation thérapeutique apparaît pertinente à proposer dans le TSA en y associant les aidants, en particulier quand le jeune âge ou l'importance des déficiences des personnes autistes limite leur participation à l'ETP. Des programmes d'éducation thérapeutique commencent donc à se développer en France, mais de manière parcellaire et inégale selon les territoires.

L'objectif de ce travail est de proposer des référentiels de compétences pouvant guider l'élaboration de programmes d'éducation thérapeutique. Pour cela, nous avons effectué une analyse de la littérature, un état des lieux des programmes existants en France ainsi qu'une enquête de besoins auprès de personnes autistes et leurs familles.

- **Le Colloque SETE 2020** (5 au 9 octobre 2020) la SETE, le département des Sciences de la Santé Publique de Liège, le LEPS UR 3412-Université Sorbonne Paris Nord, le Centre d'Éducation du Patient et la Faculté de Santé publique de l'Université catholique de Louvain ont organisé un rendez-vous riche et innovant sous forme de webinaires.

Bientôt, les replays des conférences seront disponibles sur le site de la SETE :

<https://www.socsete.org/Colloque-SETE-2020>

- **La journée ETP ile de France : Le rapport « Cap santé » commandité par le Ministère de la santé en 2015** préconisait de donner un cadre législatif à l'Accompagnement à l'autonomie en santé (AAAS). Il est disponible ici :  
[https://poletp.fr/wiki/ressources/files/ColloqueAccompagnementALAutonomieEnSante\\_fichierPDF\\_e-book-syntheses-du-colloque-accompagnement-a-l-autonomie-en-sante.pdf](https://poletp.fr/wiki/ressources/files/ColloqueAccompagnementALAutonomieEnSante_fichierPDF_e-book-syntheses-du-colloque-accompagnement-a-l-autonomie-en-sante.pdf)
- **Le CRES Paca** propose dans le cadre de la campagne “#Mois SansTabac 2020”, une série de 8 webinaires pour les professionnels sur la thématique "tabac", d'octobre 2020 à mai 2021.

Pour vous inscrire : <https://forms.office.com/Pages/ResponsePage.aspx%3Fid%3Dy->

[N32cArRki14pSN2SAUSKJNKd4BMBtKmTzZQkn3YLBUMDNIN1VGQU02RkdXMkk4UFpFUKRIVzJLNCQIQCN0PWcu](https://forms.office.com/Pages/ResponsePage.aspx%3Fid%3Dy-N32cArRki14pSN2SAUSKJNKd4BMBtKmTzZQkn3YLBUMDNIN1VGQU02RkdXMkk4UFpFUKRIVzJLNCQIQCN0PWcu)

### 1-2 Les journées ETP initialement prévus pour 2020 :

- **La journée ETP Ados** sera en discussion lors d'une prochaine rencontre du groupe de travail ETP/ados, le 3 novembre 2020.
- **Journée ETP régionale par l'ARS** est annulée et non reprogrammée pour 2021. L'agence régionale de santé laisse place aux temps de rencontres sur les territoires.
- **Journée patient par l'IREPS** aura lieu sur Auray, le 24 novembre 2020

### 2. Résumé du travail des étudiantes de l'EHESP

Les étudiantes de l'EHESP ont filmé leur présentation, réalisée en 2019, dans le cadre de leur projet de master 2-prévention et promotion à la santé.

Pour rappel, cette équipe de 5 étudiantes a travaillé durant 1 an sur :

**« L'enjeu de la communication en éducation thérapeutique du patient (ETP) sur le territoire de démocratie en santé Lorient-Quimperlé »**

L'objectif principal de la demande était d'améliorer la communication des programmes en ETP proposés sur le territoire de démocratie en santé Lorient-Quimperlé. D'après les conclusions de leur étude, deux points essentiels sont à retenir du diagnostic de territoire.

Tout d'abord, il faut noter que la communication en ETP au niveau des professionnels est consacrée en grande partie aux professionnels ayant déjà une connaissance de l'ETP et des programmes existants. Il y a peu de sources de communication permettant aux professionnels non sensibilisés à l'ETP, de mieux cerner leur rôle et de connaître les différents programmes sur le territoire.

Ainsi, on peut émettre l'hypothèse que le nombre de professionnels familiers avec l'ETP est assez faible sur le territoire. Les professionnels de santé, étant eux-mêmes un relai de communication non négligeable dans la décision du patient d'entrer dans un programme d'ETP, il nous semble important d'axer une communication vers cette population.

Dans un second temps, la communication auprès des patients fonctionne lorsqu'ils sont déjà sensibilisés et acteurs de leur maladie. La situation est donc relativement similaire aux professionnels de santé. Nous retrouvons donc ici la question de la segmentation et de la cible en communication en santé. Que ce soit pour

les patients ou pour les professionnels, ils perçoivent la communication lorsqu'ils sont déjà sensibilisés à l'efficacité de l'ETP.

Partant de ce constat, nous émettons l'idée qu'agir sur la communication en ETP pour les patients serait un point de départ à l'amélioration de celle-ci et permettrait indirectement de sensibiliser les professionnels de santé.

Pour approfondir notre travail et pour pouvoir proposer des pistes d'amélioration sur la communication en ETP sur le territoire, nous allons donc continuer la conduite d'entretien, notamment avec des patients. Nous pensons également développer notre littérature, pour s'inspirer par exemple de ce qui est fait dans d'autres régions, pour proposer des solutions aux différents freins à la communication identifiés dans notre enquête.

Le rapport complet de cette étude est disponible, sur demande au sein de la plateforme ETP Lorient-Quimperlé. Des propositions ont été réalisées auprès de la plateforme d'éducation thérapeutique pour améliorer la communication en ETP.

**Les propositions et axes de travail :**

<b>Propositions</b>	<b>Objectif</b>	<b>Echéancier</b>
<b>Créer un groupe de travail pluridisciplinaire</b>	Réfléchir aux différentes actions de ce projet en partageant les expériences et les savoirs.	2020-2022
<b>Création d'un guide pour promouvoir ses ateliers d'ETP et développer la littératie en santé</b>	Sensibiliser les promoteurs des programmes sur la littératie en santé	Création d'une boîte à outils en mars-avril 2020 En cours de relecture et validation
<b>Réaliser un atelier méthodologique "mieux communiquer sur son programme"</b>	Sensibiliser les promoteurs des programmes sur la littératie en santé Uniformiser les supports des promoteurs de programme grâce à une nouvelle charte graphique	Atelier méthodologique créer et programmé en 2021
<b>Organiser un événement de sensibilisation de l'ETP sur le territoire</b>	Informers les professionnels du territoire des programmes et des actions en lien avec l'ETP	Journée ETP de l'ARS 2020, annulée- sera reprogrammé en 2021
<b>Créer une newsletter "l'ETP dans votre territoire"</b>	Informers les professionnels du territoire des programmes et des actions en lien avec l'ETP	Articles et actualités ETP intégrés à la newsletter trimestrielle de Capas
<b>Créer une fiche méthode "je propose l'ETP à mon patient"</b>	Donner les moyens professionnels de promouvoir les programmes	À programmer
<b>Optimisation du site internet pour une meilleure identification des acteurs et de leurs actions</b>	Donner les moyens professionnels de promouvoir les programmes	Création d'une fiche synthétique des programmes et coordinateurs de programmes sur le territoire 4.
<b>Se joindre à la campagne "je suis un grand malade ! Et alors ?"</b>	Créer une campagne de communication	Non programmé
<b>Mettre en place une boîte à outils "Promouvoir ses ateliers d'ETP : ma boîte à outils"</b>	Appliquer la nouvelle charte graphique aux supports des promoteurs de programmes	À l'issue du groupe de travail et des propositions

### 3. Présentations de M. Alain Jouandet et Mme Charlotte Le Priol

#### **Présentation de M. Alain Jouandet représentant départemental de France Assos santé**

Fort de une mission officiellement reconnue par son inscription dans le code de la santé publique via la loi du 26 janvier 2016, France Assos Santé a été créée en mars 2017 à l'initiative de 72 associations nationales fondatrices, en s'inscrivant dans la continuité d'une mobilisation de plus de 20 ans pour construire et faire reconnaître une représentation des usagers.

**Santé Info Droits** est une ligne d'informations juridiques et sociales constituée de juristes et avocats qui ont vocation à répondre à toutes questions en lien avec le droit de la santé. Elle a été créée par le Collectif Inter associatif Sur la Santé (CISS), devenu France Assos Santé, réunissant quatre-vingt-cinq associations de personnes malades, âgées, retraitées, en situation de handicap, de consommateurs et d'associations familiales.



#### **Les démarches pour rendre l'information accessible à tous :**

- Les documents de France Assos Santé et les vidéos sont accessibles en facile à lire et à comprendre FALC.
- L'équipe salariée de l'association, a suivi une formation " Concevoir des documents en facile à lire et à comprendre" avec culture accessible. Les objectifs étaient de pouvoir s'adresser aux publics avec des difficultés de lecture, découvrir les préconisations du FALC, réussir à travailler avec les publics cibles, être capable de produire un document écrit et utiliser ces techniques à l'oral.
- France Assos Santé est régulièrement sollicitée pour donner un avis sur des documents à destination des usagers.

Pour y répondre, ils utilisent les guides suivants : les documents seront en pièces-jointes.

<b>Titres</b>	<b>Messages clés</b>
Haute autorité de santé : "élaborer une brochure d'information pour les patients ou les usagers"	Décrire les étapes et les objectifs des séances d'ETP, 4 étapes : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Préparation (évaluation de l'intérêt de la brochure, identifier les besoins du public, définir le thème, les objectifs, choisir des supports adaptés, actualiser les documents et prévoir les modalités de diffusion)</li> <li>• Conception : avec un groupe multidisciplinaire incluant des patients, identifier les messages clés, définir la structure et rédiger le contenu</li> <li>• Tester le document auprès des patients et le diffuser après ajustements</li> <li>• Evaluation de l'impact de la brochure : intérêt du public, atteinte ou non de l'objectif, condition d'utilisation, satisfaction des utilisateurs</li> </ul>
Santé publique France: " communiquer pour tous"	Pour des documents imprimés : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Police lisible</li> <li>• Texte (aligné à gauche plutôt que justifié)</li> <li>• Privilégier les caractères en gras ou encadré plutôt qu'en majuscule ou souligné</li> <li>• Contraste élevé</li> <li>• Privilégier l'énumération en tiret plutôt que de longues phrases</li> <li>• Le choix des mots, être vigilant aux métaphores</li> </ul>
UNAPEI : " règles européennes pour une information facile à lire et à comprendre"	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Avant de commencer, connaître le public et bien expliquer le sujet</li> <li>• Choisir des mots simples, connus, utiliser des exemples, le même mot pour la même chose, pas de métaphore, pas d'initiale, de sigle ou de pourcentage.</li> <li>• Faire des phrases courtes, utiliser "vous" ou "je", faire des phrases positives, actives. Une nouvelle phrase = nouvelle ligne.</li> </ul>

	<ul style="list-style-type: none"> <li>Faire un ordre de lecture facile à comprendre. Les informations d'un même sujet doivent se trouver au même endroit et répéter les informations importantes.</li> </ul>
--	---

**Présentation de Mme LE PRIOL Charlotte Directrice Centre de médecine du sport et Maison Sport Santé**

**Les missions :**

Faire l'interface pour la reprise d'une activité physique entre les médecins, le grand public quelques soit l'âge avec une pathologie chronique, et les associations sportives locales. Lors de la mise en place de ce dispositif, il y a 1 an, des réunions publics, des rencontres auprès des acteurs du territoire et une communication via la presse a été mise en place. Le dispositif est aujourd'hui bien intégré dans le territoire. Les professionnels et les patients peuvent également s'informer en s'orientant vers le site internet : <https://www.maisonsportsante.bzh/>.



La maison sport santé a des financements de l'agence national du sport, de la maison sport santé au niveau national, des communes ou il y a des permanences et par une adhésion des participants. Elle répond à des appels à projets qui peuvent permettre le financement de projet comme le déploiement vers d'autres territoires (ex : en ruralité, le Faouët).

Un lien existe avec l'éducation thérapeutique pour une orientation vers la maison sport santé ou vers un programme ETP existant sur le territoire et aussi par les professionnels informés de l'existant sur le territoire. Cela met en évidence l'intérêt d'échanger entre acteurs d'un même territoire.



**Aider à cartographier et à développer l'offre sport loisir, bien être & santé sur le territoire**

- Référencement des structures, associations sportives
- Information, aide & accompagnement sur les formations sport santé.
- Mise en place de projets en lien avec les collectivités locales.



**Accueillir et accompagner les personnes souhaitant reprendre une activité physique**

- Les personnes éloignées de la pratique sportive :
- Souffrant de maladie chronique
  - Ayant une pathologie légère
  - Sans problème de santé



**Créer du lien avec les médecins**

- Mise à disposition des informations et outils nécessaires
- Lien avec un médecin coordonnateur pour la prise en charge
- Courrier de suivi des patients pris en charge

[Vous êtes médecin](#)

**Le territoire :**

Lorient : A l'accueil de la Maison Sport Santé : 1 Rampe de l'Hôpital des armées à Lorient / Le mercredi 14h00 à 16h30

Au centre de Médecine du Sport : Rdc hôpital du Scorff – 5 avenue de Choiseul à Lorient / Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 & de 13h30 à 16h30

Bannalec : A l'accueil de la Mairie / Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h30 à 17h30.

Lanester : A l'accueil de la Mairie

Projet ouverture Port Louis, Ploemeur

### Organisation pour les usagers :

La maison sport santé accueille et accompagne les personnes souhaitant reprendre une activité physique quel que soit leur âge et leur niveau de santé. Votre prise en charge s'organise en 3 étapes.



**Programmez une visite chez votre médecin traitant**

**Remplissez les formulaires de santé en plus du certificat signé par votre médecin**

Si votre médecin est partenaire, il aura en sa possession le carnet de suivi. Sinon, vous pouvez les trouver sur les sites nommés ci-dessus (territoire) ou en les commandant sur le site internet.

Le certificat du médecin traitant sera demandé pour débiter le parcours.



**Contactez la maison sport santé pour prendre rdv & obtenir des informations**

**En fonction de vos facteurs de risques, nous vous proposerons**



Une réunion découverte des sports avec les associations

**OU**



Une évaluation individuelle par l'Éducateur d'Activité Physique Adaptée

**Il vous sera ensuite proposé une solution personnalisée**



Séances d'initiations

Club / structure / coach

**OU**



Entretiens Motivationnels

Par une infirmière formée

**OU**



Séances trempins

Maison Sport Santé

**OU**



Kiné / Réhabilitation



**Évaluation à 1, 3, 6 mois et 1 an  
Questionnaire en ligne ou entretien individuel**

## Partie 2

---

### 1. Identification des pistes et besoins pour adapter nos documents

#### **Les pistes :**

- Être vigilant aux choix des polices. Attention aux choix souvent esthétiques
- Réfléchir aux formulations : utilisation du « je », du « vous », quels modes ? Impératif, indicatif
- Choix du vocabulaire : mots simples, communs, du quotidien, attention au vocabulaire professionnel. Ne pas systématiquement chercher à trouver des synonymes (nous ne sommes pas dans l'écriture d'un projet)
- Utilisation de la formulation positive, ne pas utiliser le « Ne pas », éviter le vocabulaire lourd, le dédramatiser, le rendre attractif
- Limiter le nombre, éviter les phrases longues, aller à l'essentiel
- Utilisation d'images et de pictogrammes, de la vidéo (exemple des capsules vidéo de l'IREPS, CAPAS)
- Attention aux expressions d'usage, au sens figuré (exemple : tomber dans les pommes)
- Être attentif à la manière dont on engage le document : exemple des étudiantes qui ont démarré leur vidéo par « nous allons vous raconter une histoire... »
- Faire systématiquement tester les documents
- Réflexion sur l'accès des documents aux malvoyants et malentendants
- Participation des personnes concernées à l'élaboration des documents
- Appui des associations de patients
- Campagne de diffusion « le mois de l'ETP » au même titre qu'existent le mois sans tabac ou Octobre Rose

#### **Les besoins :**

- Un listing des référents en langues étrangères
- Inclusion plus importante de patients ressources
- Inclusion de patients-citoyens dans les tests, les recommandations ...
- Être vigilant aux 2 niveaux de communication, d'une part les soignants qu'il faut sensibiliser à cette culture de la littératie en santé et les patients qu'il faut entendre et écouter sur ce thème
- Proposer un pool de patients experts prêt à tester les documents
- Différencier les tests selon les supports et les contextes (affiches, flyers, documents d'informations...)
- Compétence en graphisme, création de document : lister les graphistes et les boîtes de communication spécialisés dans la conception de documents en lien avec la santé, partenariat avec université, école de communication
- Pouvoir se reposer sur des exemples préconçus (modèles) ou des exemples de ce qu'il ne faut pas faire
- Valoriser des temps de communication dans les structures
- Harmoniser tous les documents ayant trait à l'éducation thérapeutique
- Réflexion à mener sur les lieux de diffusion : diversifier ? comment ?



## 2. Quelles pistes pour communiquer l'offre existante sur notre territoire ?

**Pour les professionnels :**

### **Freins :**

- Difficulté de trouver l'information et d'orienter
- Multiplication des canaux

### **Leviers :**

- Flyer qu'est-ce que l'ETP ? Fiche synthétique des programmes
- Onglet ETP dans logiciel de coordination
- Privilégier l'humain, accompagner.
- Le porte à porte
- Formation
- Temps partagé (vignettes clinique),
- Ouvrir les partenariats : penser aux CCAS et aux mairies, médecins traitants, aux maisons des associations.
- Une association de patients au GHBS pour présenter les programmes.
- Création d'une page blog avec mailing et rappels informatifs.
- Campagne régionale sur l'ETP

**Pour les patients :**

### **Leviers**

- Flyer ETP ciblés simples
- Utiliser la presse et les réseaux sociaux
- Réflexion sur le mot ETP et éducation
- Faire plus de liens avec l'hôpital, réorientation vers la ville (connaissance et confiance)
- Association de patients
- Chaque patient peut faire remonter les informations
- Témoignages patients + entre professionnels (retour d'expériences)
- Partager les évaluations, les histoires

## 3. Relevé de décisions

**Engagement à dégager des pistes d'actions et à mettre en œuvre sur le territoire :**

- Une fiche « comment proposer l'ETP ? »,
- Atelier méthodologique « comment rendre lisible/accessible l'informations en ETP » : 17 mai 2021
- Une boîte à outils sur la littératie (en cours de validation)
- Mise en place d'un groupe de travail sur la communication en ETP (voir les propositions faites lors du comité consultatif : création d'un flyer commun, articles de presse...) - ***Merci de nous faire part de votre souhait d'être candidat***

**Pour évoluer, il est nécessaire d'avoir une approche systémique :**

- Formation des professionnels à la littératie
- Faire monter les personnes, notamment les usagers de la santé en compétences au sein d'un programme ETP

- Rendre les organisations plus accessibles

**Mémo calendrier : prochaine réunion**

**Jeudi 18 mars 2021 de 14h à 17h**